

Description

Chemin de terre boueux longeant une haie/talus arbustif qui a été récemment taillée à blanc (nombreuses tiges sectionnées nettes, coupes fraîches visibles). Des branchages et rémanents de coupe sont amoncelés le long du chemin, sur une bande d'environ 15 à 20 mètres. Présence de piquets de clôture et de fil de fer en bordure. Arrière-plan avec bosquets et arbres sans feuilles, quelques bourgeons/pousses vertes en train d'apparaître sur certaines branches non coupées. Aucun déchet ménager ou industriel visible. Volume estimé des rémanents de coupe : 1 à 2 m³.

Suggestions de qualification d'infractions environnementales

Code	Domaine	Acte réprimé	Confiance
HAI-04	Haies / arbres	Couper / tailler une haie en période de nidification Loi du 12 juillet 1973 (LCN) · Infraction environnementale (cat. à préciser) · fiabilité : Article à confirmer · Coupe d'une haie constatée en période de nidification (avril), susceptible de perturber des espèces protégées en reproduction	moyenne
HAI-01	Haies / arbres	Arracher une haie indigène continue d'au moins 10 m sans permis CoDT (permis d'urbanisme) · Infraction urbanistique (+ LCN si habitat protégé) · fiabilité : À confirmer · Haie continue sur plusieurs mètres apparemment arrachée/coupée à blanc, à vérifier si un permis a été obtenu	faible
NAT-04	Nature	Détruire / dégrader l'habitat d'une espèce protégée Loi du 12 juillet 1973 (LCN) · Infraction environnementale (cat. à préciser) · fiabilité : Article à confirmer · Coupe drastique de la haie pouvant dégrader un habitat potentiel d'espèces protégées	faible

Confiance : appréciation du modèle sur la correspondance visuelle, à valider.

Suggestions de qualification d'incivilité

Code	Domaine	Acte réprimé	Confiance
SPR-3031-5	Dégradations	Destruction d'arbres ou de greffes : abattage, coupe, mutilation ou écorçage d'arbres, destruction de greffes (renvoi art. 537 C. pén.). Sprimont · art. 3031-5 · Règlement communal SAC — zone de police SECOVA · Amende administrative (max 500 €) · fiabilité : À confirmer · Coupe et mutilation visible de nombreux arbustes/arbres le long du chemin	moyenne
SPR-3031-6	Dégradations	Destruction de clôtures : comblement de fossés, coupe ou arrachage de haies, destruction de clôtures rurales ou urbaines, déplacement ou suppression de bornes (renvoi art. 545 C. pén.). Sprimont · art. 3031-6 · Règlement communal SAC — zone de police SECOVA · Amende administrative (max 500 €) · fiabilité : À confirmer · Coupe d'une haie pouvant constituer une destruction de clôture végétale au sens du droit commun	faible

Taille/coupe de haie réalisée en période de nidification (photos prises le 05/04/2010, comprise entre le 1er avril et le 31 juillet) : circonstance aggravante à signaler.

Photographies



Localisation

Commune : Sprimont • 4140 • Belgique

Rue de Warnoumont 43, Sur la Heid, Sprimont, 4140, Belgique

